

LEGENDE

PLAN D'IMPLANTATION - Ech: 1/250

LEGENDE-TYPE DU PLAN D'AMENAGEMENT PARTICULIER

Représentation schématique du degré d'utilisation du sol par lot ou îlot

surface d'emprise au sol (m ²)	min.	max.	min.	max.	surface du lot / de l'îlot (ares)
surface de scellement du sol (m ²)	max.		min.	max.	surface constructible brute (m ²)
type de toiture	max.		min.	max.	type et nombre de logements
type, disposition et nombre de constructions	max.		min.	max.	nombre de niveaux
					hauteur des constructions

- Délimitation du PAP**
- délimitation du PAP
 - délimitation des différentes zones du PAG

- Courbes de niveaux**
- terrain existant
 - - - terrain remodelé

- Nombre de niveaux**
- I,II,III. nombre de niveaux plein
 - +1,2...R. nombre d'étages en retrait
 - +1,2...C. nombre de niveaux sous comble
 - +1,2...S. nombre d'étages en sous-sol

- Hauteur des constructions**
- h_{cx} hauteur à la corniche de x mètres
 - h_{ax} hauteur à l'acrotère de x mètres
 - h_{fx} hauteur au faîte de x mètres

- Types, dispositions et nombre de constructions**
- x-mi - maisons isolées
 - x-mj - maisons jumelées
 - x-mb - maisons en bande

- Types et nombre de logements**
- x-u x logements de type unifamilial
 - x-b x logements de type bifamilial
 - x-c x logements de type collectif

- Formes de toiture**
- tp toiture plate
 - tx (y% z%) toiture à x versant, degré d'inclinaison
 - orientation du faîte

Gabarit des immeubles (plan / coupes)

- alignement obligatoire pour constructions destinées au séjour prolongé
- - - limites de surfaces constructibles pour constructions destinées au séjour prolongé
- - - alignement obligatoire pour dépendances
- - - limites de surfaces constructibles pour dépendances
- - - limites de surfaces constructibles pour constructions souterraines
- - - limites de surfaces constructibles pour avant-corps

Dénomination des lots / îlots

- lot projeté
- îlot projeté
- terrains cédés au domaine public communal

Dénomination des lots / îlots

- min x % pourcentage minimal en surface construite brute à dédier au logement par construction
- max y % pourcentage maximal en surface construite brute de logement par construction
- obligatoire pourcentage obligatoire en surface construite brute de logement par construction

Dénomination des lots / îlots

- EVp espace vert privé
- EVP espace vert public
- ADJ aire de jeux ouverte au public
- espace extérieur pouvant être scellé
- voie de circulation motorisée
- espace pouvant être dédié au stationnement
- chemin piéton / piste cyclable / zone piétonne
- voie de circulation de type résidentielle ou zone de rencontre

Plantations et murs

- arbre à moyenne ou à haute tige projeté / arbre à moyenne ou à haute tige à conserver
- haie projetée / haie à conserver
- muret projeté / muret à conserver

Servitudes

- servitude de type urbanistique
- servitude écologique
- servitude de paysage
- élément bâti ou naturel à sauvegarder

Infrastructures techniques

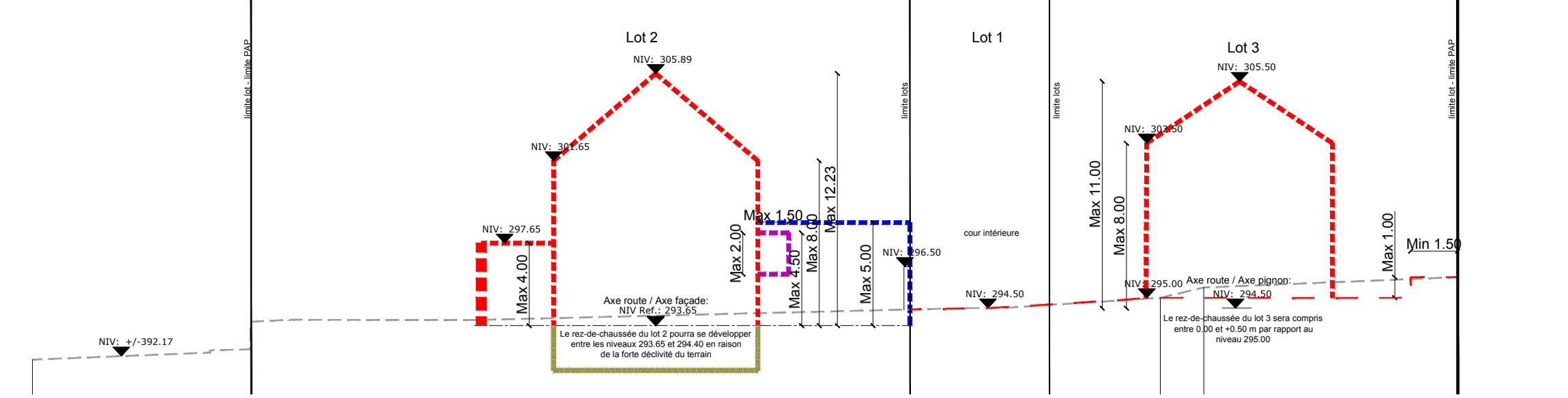
- rétertion à ciel ouvert pour eaux pluviales
- canalisation pour eaux pluviales
- canalisation pour eaux usées
- fossé ouvert pour eaux pluviales

LEGENDE COMPLEMENTAIRE

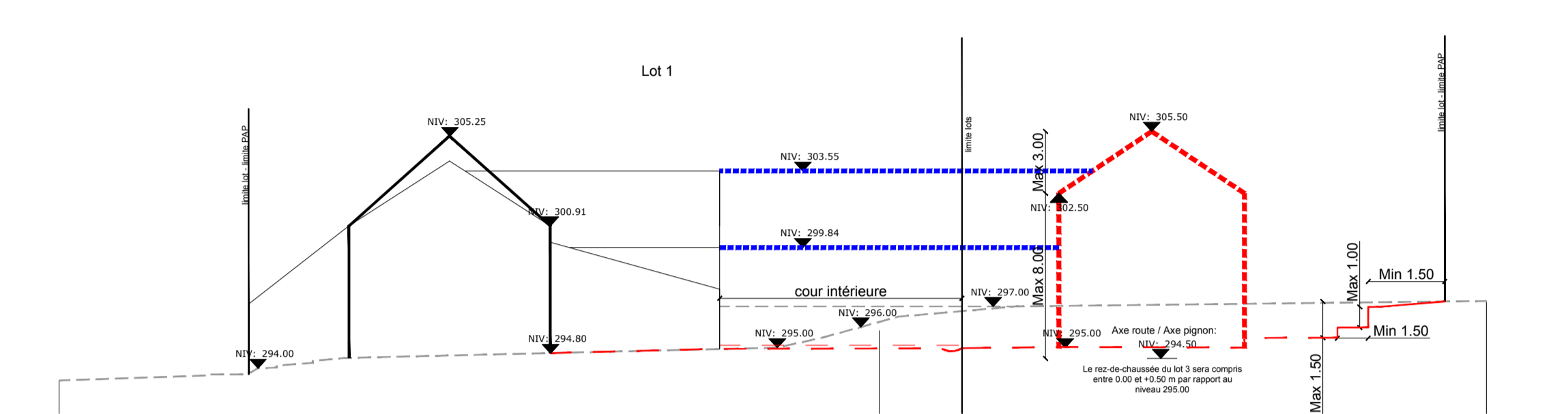
- réseau d'épouttage eaux mixtes existant
- réseau d'épouttage eaux usées existant
- réseau d'épouttage eaux pluviales existant
- réseau d'épouttage eaux mixtes projeté
- réseau d'épouttage eaux usées projeté
- réseau d'épouttage eaux pluviales projeté
- réseau de drainage projeté
- fossé à ciel ouvert (eaux pluviales)
- fossé / cunette / rigole à ciel ouvert (eaux pluviales)
- caniveau à grille (eaux pluviales)
- avaloir (eaux pluviales)
- grille de reprise des eaux de fossé (eaux pluviales)
- Zone de servitude de passage des lots 2 et 3 sur le lot 1
- Limite de l'ancienne grange



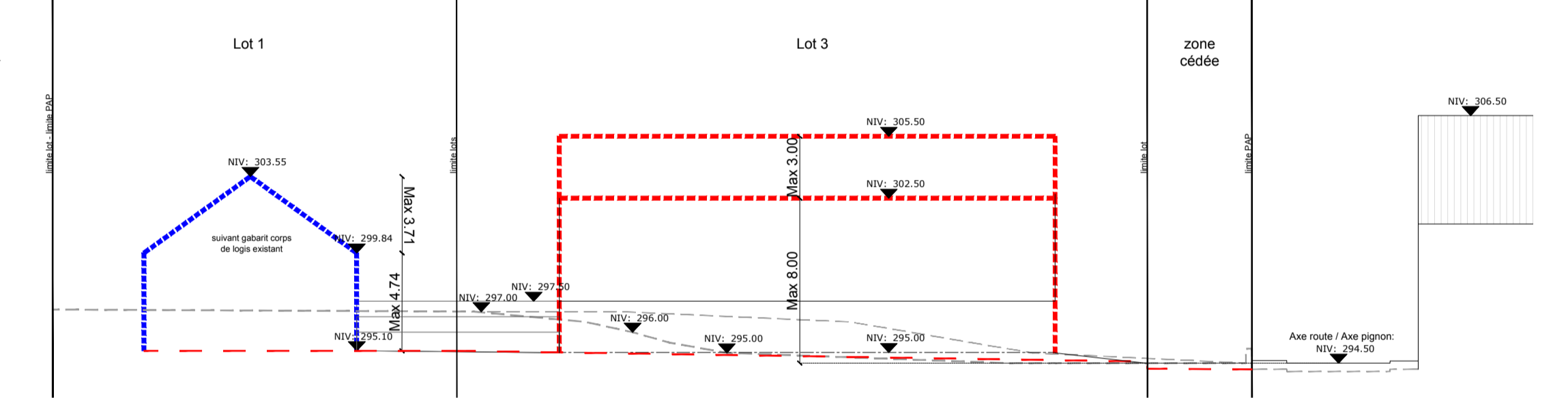
COUPE AA - Ech: 1/250



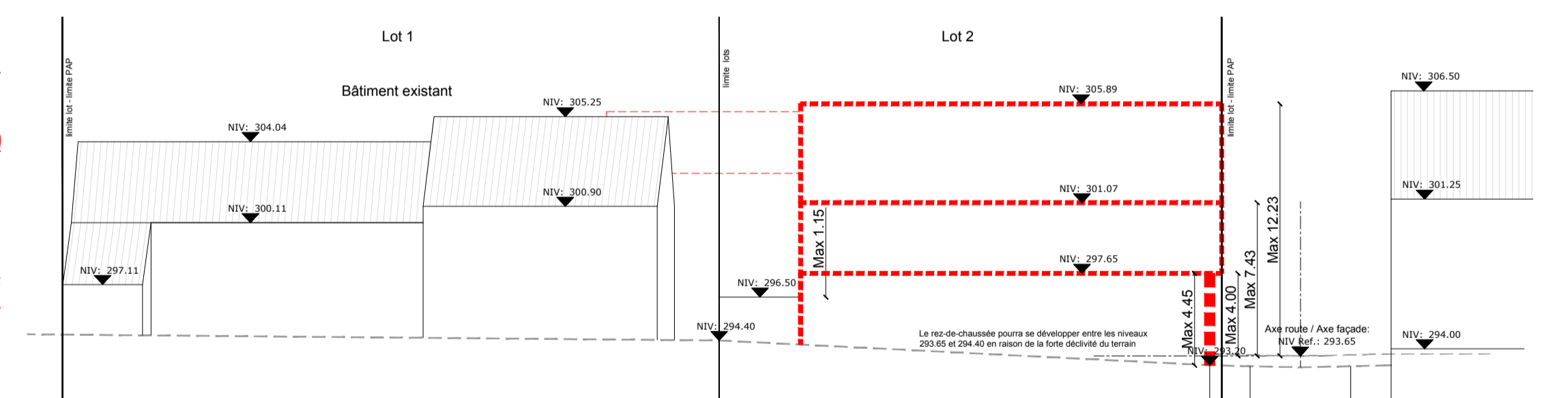
COUPE BB - Ech: 1/250



COUPE CC - Ech: 1/250



COUPE DD - Ech: 1/250



COEFFICIENTS

	Coefficients des PAG	Coefficients du PAP
COS		0.36
CUS		0.86
CSS		0.64
DL	75	11.21

SUPERFICIES DES ESPACES PUBLICS/PRIVES

Terrain brut: 0.3589 ha / 100.00%
 Terrain net: 0.3453 ha / 96.75%
 Terrain cédé: 0.0116 ha / 3.225%

Répartition des surfaces cédées:
 Surface destinée à la mobilité douce: 0.0009 ha
 Surface destinée au stationnement public: 0.0070 ha
 Surface destinée à l'espace vert public: 0.0037 ha

LOT 1	20.12 ares
/	697 / 1749
1340	1-mj 1-u / 1-u
t2 et tp	ht < 7 m / ht < 10 m / II + 1S+1C

LOT 3	7.25 ares
/	216 / 623
309	1-mj 1-u / 1-b
t2 et tp	ht < 8 m / ht < 11 m / II + 1S+1C

LOT 2	7.16 ares
/	323 / 685
560	1-mj 1-u / 1-u
t2 et tp	ht < 7,43 m / ht < 12,23 m / II + 1S+1C

Ce plan ne vaut pas plan à l'acte
 Les dimensions et surfaces exactes seront déterminées par l'Administration du Cadastre et de la Topographie

Fond de plan: © ORIGINE CADASTRE. DROITS RESERVES A L'ETAT DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG (2014) - COPIE ET REPRODUCTION INTERDITES

29.10.2018	B	Modifications des hauteurs de faîte et corniche du lot 2 et du raccordement des EU et EP Rue de Reckange suite à l'email du 9/10/2018 du Service technique de la Commune de Reckange
30.07.2018	A	Modifications suite à l'avis du service technique de la Commune de Reckange
Date	Index	Remarques
<p>bered solutions</p> <p>PROJET: PLAN D'AMENAGEMENT PARTICULIER 'Rue de RECKANGE' à MONDERCANGE - Commune de MONDERCANGE</p> <p>MATRIÈRE DE L'OUVRAGE: Madame Marie PESSERS</p> <p>OBJET: PLAN D'AMENAGEMENT PARTICULIER</p> <p>CONCERNE: PLAN DES PRESCRIPTIONS</p> <p>PHASE: AUTORISATION</p> <p>N° PLAN: red456-3-04-AUT-PLANS-101</p> <p>INDICE: B</p>		
<p>2, place de l'hôtel de Ville L-5987 Ettelbruck</p> <p>Tel. +352 958096</p> <p>Fax. +352 269600 85</p> <p>web: www.bered.lu</p>	<p>CONTRÔLE: R.F.</p> <p>DATE INITIALE: 11.05.2018</p> <p>N° CADASTRAL: 84/5551</p> <p>FORMAT: A1</p>	<p>DATE DE REVISION: 29.10.2018</p> <p>ECHELLE: 1/250 et 1/500</p> <p>PAGE: 49</p>